



# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ambassade d'Algérie à Berne

سفارة الجزائر بـيرن

## COMMUNIQUÉ

Service National

Dans le cadre de la régularisation de la situation des citoyens vis-à-vis du service national, l'ambassade d'Algérie à Berne, porte à la connaissance des citoyens relevant de sa circonscription (Berne, Fribourg et Neuchâtel), que conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 24-184 du 11 juin 2024, des mesures de dispense des obligations du service national, ont été édictées au profit des ressortissants nés avant le 01 janvier 1995, non encore incorporés.

Nous invitons les concernés à se rapprocher du Consulat Général d'Algérie à Genève, munis des documents suivants :

- Acte de naissance ;
- Copie de la carte d'immatriculation consulaire ;
- Deux photos d'identité.

